



**OPTIMISATION ET
ORGANISATION AU
CABINET DENTAIRE :
SELARL, SELAS, BNC
QUE CHOISIR ?**



www.formation-dent-art.fr

PLUS D'INFORMATIONS

07 64 80 67 67 

contact@formation-dent-art.fr 

PROGRAMME

COURS

2 JOURS INDÉPENDANTS



Expert comptable , avocat et ingénieurs fiscalistes

JOUR 1

SELAS, SELARL, BNC que choisir ?

JOUR 2

**Comment bien piloter sa SEL ?
Quelles stratégies adopter ?**

OBJECTIFS

Être capable d'acquérir les connaissances de la gestion juridique-sociale et organisationnelle essentielle à l'exercice éclairé du chirurgien dentiste.

Insuffler un nouvel élan à votre exercice.

Gérer votre cabinet dentaire (juridique-comptable-social- organisationnel).

Acquérir les connaissances pour être capable de les mettre en pratique au sein du cabinet dentaire.

Acquérir les connaissances nécessaires pour la gestion, et organisation éclairée de votre cabinet dentaire.

Présentiel**2 journées
indépendantes (7h)****Tarif :**
voir sur le site internet**PRE-REQUIS :**

être dentiste, prothésiste, aide ou assistante dentaire ou agent administratif

PARTICIPANTS :

Professionnels de santé spécialisé en chirurgie dentaire

INTERVENANTS :

à retrouver sur le site internet

DATES :

Voir calendrier sur le site internet (nos dates)

ACCESSIBILITE

Pour les personnes en situation de Handicap, contactez-nous par notre formulaire de contact contact@formation-dent-art.fr

MODALITES D'EVALUATION :

Nous attachons à vérifier que l'apprenant ne rencontre pas de difficultés. Des QCM peuvent être proposés en début, et obligatoirement en fin de cours de formation. Lors des séances de travaux pratiques, l'encadrant vérifie l'évaluation des acquis, en échange direct. Vérification de compréhension. Évaluation sur les modèles pédagogiques.

VALIDATION :

A l'issue de la formation accès au certificat de réalisation

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Écran de projection, tablettes, ordinateurs, modèles pédagogiques (fausses dents, caméra optique..), matériel consommable et spécifique de chirurgie dentaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

minimum 4
maximum 20

LIEUX :

Voir calendrier sur le site internet (nos dates)

INSCRIPTION :

immédiate jusqu'à 10 jours avant la date de début de la formation, en fonction des places disponibles, sous réserve d'un acompte de 50% du montant de la formation.

CONDITION D'ANNULATION :

en cas d'annulation par le participant : Après le délai de rétractation de 15 jours et pour toute annulation survenue dans les 89 jours avant le début de la prestation de formation, 30% du montant total du cout de la formation est dû. - Entre 88 jours et 46 jours avant le début de la prestation de formation, 50% du montant total de la formation est dû. - A partir de 45 jours avant début de la prestation de formation, la totalité du montant de la formation est dû.